

La commune de Belfaux appelée à se serrer la ceinture

Mardi 7 mars au législatif de Belfaux, un crédit pour la sécurisation d'un tronçon routier a été à nouveau reporté, bien que jugé obligatoire par l'exécutif. Les membres du législatif ont demandé des précisions et appelé à des économies.



LA LIBERTÉ

8 mars 2023 Nicole Rüttiman

Les membres du Conseil général de Belfaux appellent l'exécutif à davantage d'économies. (Photo d'archives)

© La Liberté/ Alain Wicht

A nouveau, le trottoir ne passe pas la rampe

LA LIBERTÉ

9 mars 2023

Belfaux » Situation financière tendue au menu du Conseil général mardi soir.

La situation financière de Belfaux, depuis l'affaire des détournements de l'ex-boursier communal, reste un sujet de préoccupation majeur dans la commune (LL du 15 décembre 2022). Des craintes qui se sont concrétisées mardi lors de la séance du Conseil général autour d'un crédit d'investissement de 118 000 francs destiné à la création d'un trottoir à la route de Corminbœuf. Ce crédit a été à nouveau reporté, comme cela avait déjà été le cas en décembre. L'exécutif a eu beau souligner que l'aménagement était «urgent» et selon lui, «imposé par le Service des ponts et chaussées car étant la seule option possible pour assurer la sécurité». En vain. Les élus ont demandé des clarifications et incité à réduire les coûts du projet.

Un crédit de 200 000 francs pour l'acquisition et la mise à jour de logiciels a, lui, été validé, tout comme l'octroi d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) pour deux parcelles, en vue de la réalisation d'un complexe sportif à la route des Prés. Un gros projet, dont le coût total pourrait s'élever à 5 millions mais qui reste pour l'heure à l'état d'ébauche, a relevé le conseiller communal Vincent Schickel (centre). Il occuperait l'une ou l'autre parcelle, selon les variantes envisagées.

Autre point engendrant des coûts indirects: le recours déposé par des citoyens à l'encontre d'un projet de l'exécutif. Le problème, selon le conseiller général Eric Mauron (centre) est que l'exécutif n'a pas consulté les usagers ni la commission des routes avant d'envisager la réalisation d'un «stop» au croisement entre la route de Combes et celle d'Autafond, via une publication dans la *Feuille officielle du canton*. Or, ce marquage entraverait le trafic agricole, a-t-il estimé. La conseillère générale Solange Berset (ps) a fait écho, relevant que la commission dont elle fait partie n'a pas été consultée ni le législatif informé autrement que via la mise à l'enquête. La proposition d'Eric Mauron (centre), faite au nom du groupe Le Centre-Belfaux Futuro, de suspendre la procédure en cours, a été validée.

En marge de la séance, la syndique Muriel Frésard (centre), confirmant qu'une dizaine de citoyens a fait recours, a reconnu «des erreurs». «Voulant bien faire, l'exécutif a souhaité répondre rapidement aux sollicitations répétées d'un citoyen liées à ce sujet, mais ce faisant, il a mis dans l'embarras d'autres citoyens», constate-t-elle, admettant qu'il aurait été préférable d'inclure les divers interlocuteurs dans la discussion. L'exécutif compte désormais en parler autour d'une table et voir si la procédure peut être réglée autrement, indique-t-elle.

La séance a également été le cadre d'un changement de présidence du législatif pour 2023. Le vice-président Nicolas Jobin (centre), succède à Véronique Rebetez (ps) à la présidence. Tandis que Josiane Berset (ps), reprend la vice-présidence. Tous deux ont été élus par acclamation. Nicole Rüttimann